

Jacques BEAUCHEMIN
Professeur de sociologie, département de sociologie, UQÀM

(2001)

“Politisation d’un nationalisme ethniciste dans le Québec duplessiste.”

Un document produit en version numérique par Diane Brunet, bénévole,
Diane Brunet, bénévole, guide, Musée de La Pulperie, Chicoutimi
Courriel: Brunet_diane@hotmail.com
[Page web](#) dans Les Classiques des sciences sociales

Dans le cadre de: "Les classiques des sciences sociales"
Une bibliothèque numérique fondée et dirigée par Jean-Marie Tremblay,
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi
Site web: <http://classiques.uqac.ca/>

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque
Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi
Site web: <http://bibliotheque.uqac.ca/>

Politique d'utilisation de la bibliothèque des Classiques

Toute reproduction et rediffusion de nos fichiers est interdite, même avec la mention de leur provenance, sans l’autorisation formelle, écrite, du fondateur des Classiques des sciences sociales, Jean-Marie Tremblay, sociologue.

Les fichiers des Classiques des sciences sociales ne peuvent sans autorisation formelle:

- être hébergés (en fichier ou page web, en totalité ou en partie) sur un serveur autre que celui des Classiques.
- servir de base de travail à un autre fichier modifié ensuite par tout autre moyen (couleur, police, mise en page, extraits, support, etc...),

Les fichiers (.html, .doc, .pdf, .rtf, .jpg, .gif) disponibles sur le site Les Classiques des sciences sociales sont la propriété des **Classiques des sciences sociales**, un organisme à but non lucratif composé exclusivement de bénévoles.

Ils sont disponibles pour une utilisation intellectuelle et personnelle et, en aucun cas, commerciale. Toute utilisation à des fins commerciales des fichiers sur ce site est strictement interdite et toute rediffusion est également strictement interdite.

L'accès à notre travail est libre et gratuit à tous les utilisateurs. C'est notre mission.

Jean-Marie Tremblay, sociologue
Fondateur et Président-directeur général,
[LES CLASSIQUES DES SCIENCES SOCIALES.](#)

Cette édition électronique a été réalisée par mon épouse, Diane Brunet, bénévole, guide retraitée du Musée de la Pulperie de Chicoutimi à partir de :

Jacques BEAUCHEMIN

« **Politisation d’un nationalisme ethnociste dans le Québec duplessiste.** »

Un texte publié dans l’ouvrage *sous la direction de Michel Sarra-Bournet, avec la collaboration de Jocelyn Saint-Pierre*, **LES NATIONALISMES AU QUÉBEC du XIXe au XXIe siècle**. Chapitre 8, pp. 117-130. Québec : Les Presses de l’Université Laval, 2001, 364 pp. Collection : Prisme.

Le directeur général des Presses de l’Université Laval, M. Denis Dion, le 11 janvier 2016, l’autorisation de diffuser en libre accès à tous le texte de ce livre dans Les Classiques des sciences sociales.



Courriels : Denis Dion : denis.dion@pul.ulaval.ca

Michel Sarra-Bournet : sarra-bournet.michel@uqam.ca

Jacques Beauchemin : beauchemin.jacques@uqam.ca

Polices de caractères utilisée :

Pour le texte: Times New Roman, 14 points.

Pour les notes de bas de page : Times New Roman, 12 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2008 pour Macintosh.

Mise en page sur papier format : LETTRE US, 8.5” x 11”.

Édition numérique réalisée le 11 mai 2017 à Chicoutimi, Ville de Saguenay, Québec.





Presses de l'Université Laval
Éditeur depuis 1950

Nous voulons témoigner notre gratitude à l’éditeur, *Les Presses de l'Université Laval*, pour son autorisation, accordée le 26 janvier 2016, de diffuser ce livre en libre accès à tous dans Les Classiques de sciences sociales.



Courriels : Denis Dion, *directeur général*,
Les Presses de l'Université Laval : denis.dion@pul.ulaval.ca

<https://www.pulaval.com/produit/les-nationalismes-au-quebec-du-xixe-au-xxie-siecle>

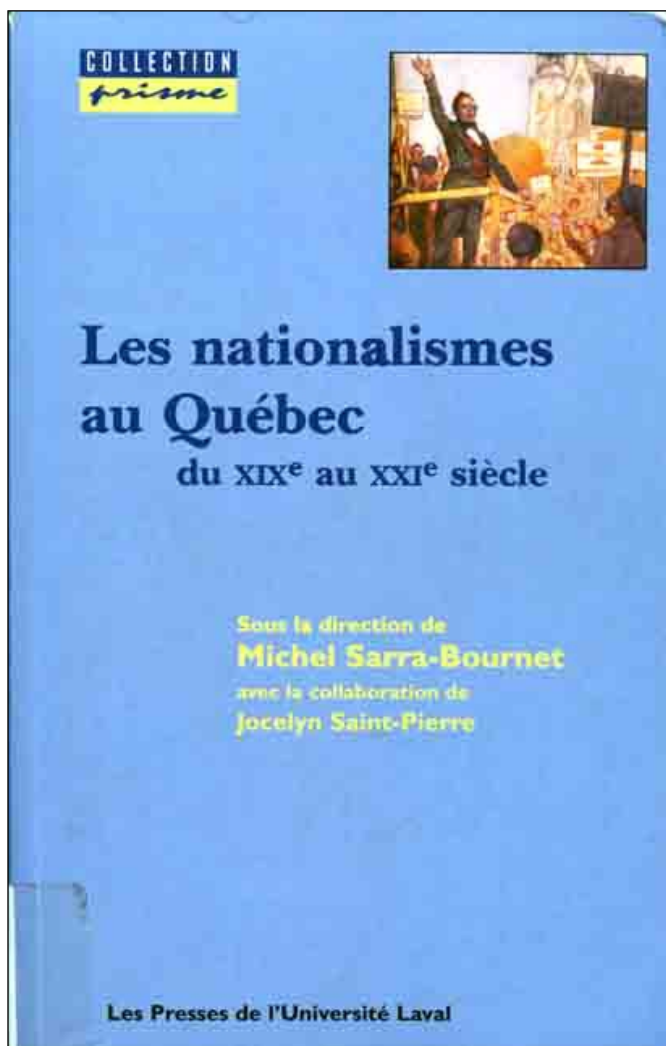
Michel Sarra-Bournet : sarra-bournet.michel@uqam.ca

Jean-Marie Tremblay, C.Q., sociologue
fondateur, Les Classiques des sciences sociales
Chicoutimi, Québec,
Jeudi, le 11 mai 2017.

Jacques BEAUCHEMIN

Professeur de sociologie, département de sociologie, UQAM

“Politisation d’un nationalisme ethnicisme
dans le Québec duplessiste.”



Un texte publié dans l’ouvrage *sous la direction de Michel Sarra-Bournet, avec la collaboration de Jocelyn Saint-Pierre, LES NATIONALISMES AU QUÉBEC du XIXe au XXIe siècle*. Chapitre 8, pp. 117-130. Québec : Les Presses de l’Université Laval, 2001, 364 pp. Collection : Prisme.

Les auteurs

Michel Sarra-Bournet

Michel Sarra-Bournet est spécialiste de l’histoire politique, économique et intellectuelle du Québec. Après avoir réalisé un doctorat en histoire à l’Université d’Ottawa et poursuivi des études postdoctorales à l’École nationale d’administration publique, il a été conseiller politique du chef de l’opposition officielle à la Chambre des communes d’Ottawa, puis du premier ministre du Québec.

Chargé de cours à l’Université de Montréal et à l’Université du Québec à Montréal (UQAM), il est chercheur associé à la Chaire de recherche du Canada en études québécoises et canadiennes de l’UQAM.



ta-

Source : Les Presses de l’Université du Québec. [[En ligne](#)] Consulté le 10 mai 2017.

Jocelyn Saint-Pierre

Jocelyn Saint-Pierre est historien et détient un doctorat de l’Université Laval. Il a fait carrière à la Bibliothèque de l’Assemblée nationale où il a dirigé des équipes d’archivistes, de documentalistes et d’historiens, notamment celle qui a réalisé le livre *Québec, quatre siècles d’une capitale*, publié à l’occasion du 400e anniversaire de la ville de Québec. Il s’intéresse à l’histoire des médias québécois depuis près de 40 ans.

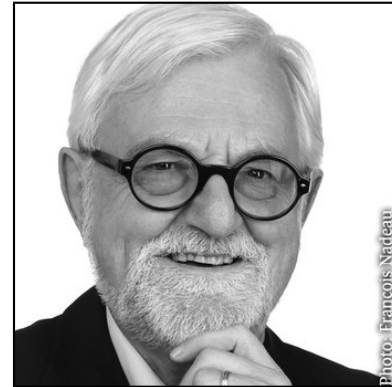


Photo: François Nadeau

Source : Septentrion. [[En ligne](#)] Consulté le 10 mai 2017.

[117]

LES NATIONALISMES AU QUÉBEC
du XIX^e au XXI^e siècle.

DEUXIÈME PARTIE :
Les nationalismes de 1920 À 1960

Chapitre 8

“Politisation d’un nationalisme ethniciste dans le Québec duplessiste.”

Jacques BEAUCHEMIN

[Retour à la table des matières](#)

Le débat référendaire a vu resurgir un certain nombre d'allégations concernant le caractère ethniciste du nationalisme québécois ¹. Au regard de telles accusations, le duplessisme aurait constitué l'exacerbation de ce nationalisme passéiste et en aurait incarné toutes les tares. À travers la question du prétendu ethnicisme du nationalisme actuel, c'est ainsi un jugement rétrospectif sévère que l'on porte à l'endroit du régime dont on postule qu'il a contribué à sédimenter les aspects les plus réactionnaires du clérico-nationalisme. L'affaire Bernonville ², le procès Roncarelli ³ ou encore les thèses racistes et antisémites des

¹ On trouvera ce genre d'analyse dans Nadia Khouri, *Qui a peur de Mordecai Richler ?* Montréal, Les Éditions Balzac, 1995.

² Yves Lavertu, *L'affaire Roncarelli, le Québec face à Pétain et à la Collaboration (1948-1951)*, Montréal, VLB éditeur, 1994.

³ Michel Sarra-Bournet, *L'affaire Roncarelli, Duplessis contre les témoins de Jéhovah*, Québec, Institut québécois de la culture, 1986.

idéologues de la période duplessiste qu'ont été Groulx et Rumilly ⁴ attesteraient de cette consolidation d'une référence identitaire caractérisée par l'intolérance et la fermeture à l'altérité, bref, par un ethnocisme radical.

Cette conception est également à l'origine de la thèse de l'apolitisme du nationalisme duplessiste. L'historiographie et la sociographie sont prolixes à ce sujet et je me contenterai d'illustrer très brièvement cette inclination analytique avant de la questionner. Dans un ouvrage aux répercussions considérables, André-J. Bélanger soulignait, il y a [118] plusieurs années déjà, cette propension à l'apolitisme repérable au discours de quatre importants véhicules des idéologies québécoises. L'analyse portait sur le contenu du journal *Le Devoir* et des revues *La Relève*, *L'Action nationale*, *Vivre* et *La Nation* ⁵. Tout en reconnaissant que les idéologies québécoises se transformaient, Bélanger retrouvait, dans l'analyse de son corpus, une même tendance à l'évacuation des réalités sociopolitiques concrètes au profit de lectures passablement éloignées des urgences qu'aurait pu signaler un regard sur la réalité plus attentif à la concrétude des rapports sociaux. De la même façon, Georges Vincenthier s'est ému de cette dénégation de la réalité politique dans laquelle se trouvait enfermée la collectivité canadienne-française, alors que prospéraient les interprétations lyrico-romantiques de l'épopée canadienne-française fondées sur un humanisme frelaté incapable de fournir à l'action politique la réflexion dont elle aurait eu grand besoin ⁶. Plus récemment, Léon Dion montrait que, si *Cité libre* avait été ce lieu essentiel de rencontre des chefs de file du mouvement de contestation, la revue n'en était pas moins demeurée à bonne distance de toute considération à portée immédiatement politique, de telle sorte que sa critique du duplessisme a pu sembler se situer hors l'histoire, occupée à faire table rase du passé mais le ressassant constamment ⁷. Ethnocisme et apolitisme forment le couple inséparable du nationalisme duplessiste.

⁴ Esther Délisle, *Le traître et le juif*, Outremont, L'étincelle éditeur, 1992.

⁵ André-J. Bélanger, *L'apolitisme des idéologies québécoises : le grand tournant de 1934-1936*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1974. [Ouvrage en préparation dans Les Classiques des sciences sociales. JMT.]

⁶ Georges Vincenthier, *Une idéologie québécoise*, Montréal, Hurtubise HMH, 1979.

⁷ Léon Dion, Québec *1945-2000, les intellectuels et le temps de Duplessis*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1993.

Je me propose de revisiter la question du nationalisme duplessiste en rapport à ses hypothétiques fondements ethnocistes et apolitiques. La question me paraît importante sur le plan historiographique à deux niveaux. D'abord, il me semble nécessaire de circonscrire le plus clairement possible la question de l'ethnocisme du nationalisme des années quarante et cinquante. Il n'est pas suffisant de le constater. L'ayant reconnu, il faut l'expliquer et dissiper la mauvaise conscience qui lui est associée lorsqu'on le considère du haut de l'histoire ou dans ses prétendues réminiscences actuelles. Ensuite, il me semble que l'on a trop unilatéralement associé cette représentation, effectivement ethnociste, à un apolitisme stérile que seul l'avènement de la Révolution tranquille aurait apparemment pu rompre. Louis Balthazar n'écrit-il pas en effet que ce nationalisme quasi mystique constitue une entreprise bloquée sur le plan politique ⁸. Je voudrais essayer de montrer, [119] d'une part, que ce nationalisme ethnique était la seule référence identitaire possible dans le Québec duplessiste et que, d'autre part, les éléments de cet ethnocisme ont été mobilisés dans le discours duplessiste de telle manière qu'ils ont contribué à la politisation du nationalisme québécois, laquelle est habituellement associée au néonationalisme engendré par la Révolution tranquille. Généralement, l'historiographie et la sociographie sont réticentes à reconnaître le caractère pleinement politique du nationalisme duplessiste, particulièrement lors des débats constitutionnels de l'après-guerre portant à la fois sur la forme du régime (le partage des compétences) et sur la forme de l'État (les modalités institutionnelles de la régulation sociale). On y a plutôt reconnu une forme dévoyée, parce qu'opportuniste et placement partisane, d'affirmation nationale à l'intérieur d'une politique de résistance acharnée à l'implantation des politiques sociales-progressistes que proposait alors le projet keynésien du gouvernement fédéral ⁹. J'insisterai, pour ma part, sur le fait que le discours nationaliste mobilisé par le régime dans sa stratégie constitutionnelle l'est dans la perspective pleinement politique de la défense de l'État libéral et qu'il ne se réduit pas simplement à l'opposition à la centralisation au nom d'une autonomie provinciale rétrograde parce qu'elle est traditionaliste

⁸ Louis Balthazar, *Bilan du nationalisme au Québec*, Montréal, L'Hexagone, 1986, p. 97.

⁹ Paul-André Linteau, René Durocher, Jean-Claude Robert, François Ricard, *Histoire du Québec contemporain. Le Québec depuis 1930*, Montréal, Boréal, 1986.

et attachée à la défense des prérogatives de l'Église dans le domaine social.

Il s'agit donc de montrer que la définition d'un nationalisme à caractère ethnociste était inévitable dans un contexte d'oppression nationale et que, par ailleurs, ce constat n'implique pas nécessairement une représentation identitaire apolitique du Québec duplessiste. Plus encore, il me semble que la représentation ouvertement politique que propose le néonationalisme des années soixante est déjà largement présente dans le discours politique duplessiste.

Apolitisme et antidémocratie du nationalisme naissant

On ne reviendra pas ici sur les éléments bien connus de la discussion historiographique portant sur les origines du nationalisme canadien-français. Il suffira de dégager quelques-uns des aspects les plus importants de cette question dans le but de mettre en lumière les fondements de la représentation ethnociste de la collectivité, qui n'atteindra sa pleine cohésion qu'après 1840.

[120]

Fernand Dumont rappelle qu'après la Conquête les différences de classes prennent un caractère ethnique¹⁰. En effet, la Conquête a été pour les Canadiens français l'occasion de faire l'expérience de l'autre et a favorisé l'émergence du sentiment national. Toute une littérature s'est attachée à mesurer les effets de la Conquête sur la représentation identitaire de la collectivité canadienne-française. L'un des lieux communs les plus partagés consiste en ce constat de la survivance d'une mentalité d'Ancien régime en raison justement des effets sociétaux entraînés par la Conquête. André J. Bélanger retrace les origines historiques de cette sédimentation idéologique particulière à partir de la thèse développée par Louis Hartz, selon laquelle le « fragment idéologique » hérité de la mère-patrie, la France pré-révolutionnaire, détermine de loin la formation de l'idéologie de la colonie. Or, le fragment

¹⁰ Fernand Dumont, *Genèse de la société québécoise*, Montréal, Boréal, 1993.

idéologique qui va prospérer en Nouvelle-France renvoie aux formes sociales et aux structures mentales d'Ancien Régime. Cela conduit tout naturellement la nouvelle société à opposer une résistance obstinée au modernisme :

Nos ancêtres, selon cette optique, ont eu l'insigne privilège d'être tenus à l'abri du XVII^e et surtout du XVIII^e siècles, celui dit des lumières. Tout se passe comme si les colons avaient obéi à une voix intérieure qui les aurait protégés des égarements que connût la France moderne ¹¹.

Le Québec serait demeuré prisonnier d'une mentalité d'Ancien Régime, parce qu'il n'a pas connu la Révolution française et n'a donc pas développé l'esprit des lumières ni l'anticléricisme qui l'accompagne. Cette détermination historique explique à la fois le conservatisme, l'ethnisme et l'apolitisme de la représentation identitaire. Ce dernier découle, en effet, naturellement de cette conception prépolitique de la communauté typique des sociétés féodales dont le rapport au monde est encore largement organisé dans l'espace symbolique du religieux plutôt que dans celui de la modernité où la société se donne à elle-même comme l'objet de son autoproduction.

De même, Marcel Rioux, s'inspirant des thèses de Memmi, montre qu'on assiste après la Conquête à une folklorisation de la société comme dans toute société colonisée : il en veut pour preuve la valorisation de la coutume, de la famille et de la religion. Dès lors, les Canadiens français sont coupés de la grande tradition et vont se replier sur la petite tradition, celle qui structure la communauté locale, la quotidienneté [121] et les réseaux de solidarité élémentaire ¹². C'est donc par la base que la communauté se cimente ainsi que le montre Dumont dans sa *Genèse de la société québécoise*, alors qu'il reprend, à sa façon, la thèse de la petite tradition de Rioux :

On en mesure les conséquences sur la construction d'une référence pour la société globale : enracinement serré dans la vie quotidienne, risque d'appauvrissement de la conscience historique. La mémoire patrimoniale

¹¹ André J. Bélanger, *op. cit.*, p. 19.

¹² Marcel Rioux, *La question du Québec*, Montréal, Parti Pris, 1977.

a-t-elle entravé l'autre mémoire qui, elle, relève de la plus vaste histoire ? ¹³

La collectivité s'organiserait donc dès son origine hors des institutions et forcément hors du politique. Suivant cette même approche, les positions sociales conservatrices de l'Église alimenteront ensuite la méfiance des Canadiens français face au politique et conforteront leur faible attachement aux institutions démocratiques. Rappelons-nous en effet la thèse percutante qu'a soutenue Pierre Elliot Trudeau dans *Le fédéralisme canadien et la société canadienne-française* :

L'explication que je donne du manque d'esprit civique des Canadiens français ne doit pas faire oublier les causes religieuses de ce phénomène. Ceux-ci sont catholiques. Les nations catholiques n'ont pas toujours été favorables à la démocratie. En matière spirituelle, les catholiques sont autoritaires. Comme la ligne de démarcation entre le spirituel et le temporel peut être ténue et même confuse, ils n'ont souvent que peu d'inclination à chercher des solutions aux problèmes temporels par un moyen tel que le simple dénombrement des votes ¹⁴.

Ces interprétations dégagent les éléments principaux de la thèse de l'antidémocratie et de l'apolitisme du nationalisme tel qu'il se développe à la suite de la Conquête. Mais on ne peut encore convenablement expliquer, sur la base de ces constats, l'ethnocisme qui va effectivement dominer la représentation nationaliste canadienne-française à partir de la seconde moitié du XIX^e siècle. Pour en rendre compte, il faut s'arrêter aux conséquences de l'échec de la Constitution de 1791, de la défaite des Patriotes et de l'imposition de l'Union.

¹³ Fernand Dumont, *op. cit.*, p.98.

¹⁴ Pierre Elliott Trudeau, *Le fédéralisme et la société canadienne-française*, Montréal, HMH, 1967, p. 112.

Origines et fondements d'un nationalisme ethnociste

Le nationalisme qui va se sédimenter à compter de 1840 sera traversé par l'angoisse de l'assimilation. Encore ici, cette analyse est trop [122] bien connue pour qu'il soit utile d'y revenir trop longuement. Je me limiterai de nouveau à dégager ce qui me semble essentiel à la discussion portant sur le caractère ethnociste de ce nationalisme. En un mot, je dirai qu'à partir de l'Acte d'Union la politique anglaise accule les Canadiens français à se saisir comme groupe ethnique. Bien sûr, les préjugés défavorables entretenus à l'égard de ces derniers les amènent à se concevoir comme groupe spécifique. Les paroles de Durham résonneront longtemps dans l'imaginaire collectif : « Ils sont restés une société vieillie et retardataire dans un monde neuf et progressif ¹⁵. » Mais il y a plus. Politiquement, la menace que représente l'assimilation est rendue bien réelle par l'Union. La pierre de touche de la résistance passe nécessairement par une définition culturelle et ethnociste de la collectivité. Il faut en effet donner corps à ce qu'il y a à défendre. C'est-à-dire qu'il faut « substantifier » la représentation de la collectivité de telle sorte qu'elle puisse s'apparaître à elle-même comme objet caractérisé. L'identité canadienne-française se cristallisera autour d'attributs ethnocistes que constitueront l'origine commune : la langue française et la religion catholique. Pour paraphraser le chanoine Groulx, on assiste alors à la « naissance d'une race ¹⁶ ». C'est cette définition culturelle et ethnociste de la communauté qui sera brandie, au nom des intérêts de la race, au moment des négociations entourant la Confédération.

À partir de 1840, la représentation identitaire canadienne-française est caractérisée par l'obsession de la survivance nationale. L'idée s'impose que la survivance de la race passe par la fidélité à la foi catholique et à l'institution qui la soutient : l'Église. Ce sera d'ailleurs l'as-

¹⁵ Fernand Dumont, *op. cit.*, p. 124.

¹⁶ Lionel Groulx, *La naissance d'une race*, Montréal, Bibliothèque de l'Action française, 1919.

tuce du discours ultramontain que de réaliser cette superposition ¹⁷. On assiste alors à la production de ce que certains auteurs ont appelé les mythes fondateurs de la communauté, qui sont en même temps, comme on l’a dit, des mythes compensatoires ¹⁸. L’imaginaire collectif se livre à une véritable réinvention des origines en vertu de laquelle la communauté peut se représenter sa continuité dans l’histoire. Dans l’imaginaire collectif, la survivance de la collectivité n’est plus défendue à partir du droit et des institutions politiques comme cela fut le cas sous le régime de 1791, mais dans une crispation ethnociste à la « culture » canadienne-française.

[123]

L’ethnocisme était la seule forme que pouvait prendre le nationalisme canadien-français avant 1960. Pourquoi cela ? La réponse à cette question est très importante parce qu’elle permet d’expliquer l’ethnocisme du nationalisme qui se sédimentera alors et dont le duplessisme sera encore imprégné.

L’idée de race constitue la désignation identitaire de la représentation nationaliste canadienne-française à partir de l’Union. Le recours à la notion de race ne tient pas seulement à la problématique nationaliste qui se développe alors en Europe. Elle renvoie, pour ainsi dire, à des nécessités politiques. Il est impossible de penser la collectivité canadienne-française autrement que dans l’espace idéologique de la conservation après 1840. La représentation naturaliste de la communauté que suggère la notion de race pose une collectivité héritant d’un « bagage génétique ». Cette conception est largement présente dans la pensée de Garneau et dans celle de Groulx. Or, le recours à l’idée de race, en tant que désignation identitaire, induit une représentation ahistorique et apolitique du groupe. La notion de race ouvre la porte à une représentation « chosifiée » de la communauté en vertu de laquelle celle-ci est un objet plutôt qu’un sujet dans l’histoire. Nulle part ailleurs que chez François-Xavier Garneau, notre « historien national », ne voit-on mieux cette tendance à la naturalisation de la communauté à travers la référence à l’idée de race. Le thème récurrent

¹⁷ Nadia Eid, *Le clergé et le pouvoir politique au Québec*, Montréal, HMH, 1978.

¹⁸ Guy Rocher, *Le Québec en mutation*, Montréal, Hurtubise HMH, 1973 ; Serge Gagnon, *Le Québec et ses historiens de 1840 à 1920*, Québec, Les Presses de l’Université Laval, 1978.

chez Garneau de la survivance de la race l'amène à des positions conservatrices qui entrent en contradiction, comme on l'a beaucoup dit, avec les invocations du progrès et de l'avenir dont regorgent les pages du « discours préliminaire » à son *Histoire du Canada depuis sa découverte jusqu'à nos jours*. Dumont relève quelques-unes des nombreuses manifestations de ce naturalisme chez Garneau en évoquant les envolées lyriques de l'historien à propos de la race :

Les Canadiens français ont conservé ce trait caractéristique de leurs pères, cette puissance énergique et insaisissable qui réside en eux-mêmes et qui, comme le génie, échappe à l'astuce politique comme au tranchant de l'épée ¹⁹.

Garneau, inquiet après 1840, déserte le politique comme lieu où se joue le destin collectif et se rabat sur une définition naturaliste de la collectivité organisée autour des deux pivots que constituent les idées de race et de tradition. En ce sens, Garneau élabore une définition de l'identité collective d'autant plus assurée d'elle-même que les caractéristiques [124] ethniques qu'elle met en exergue sont inscrites dans les inatteignables profondeurs de l'histoire nationale. Il importe d'insister sur le fait que Garneau, à travers les nombreuses révisions qu'il fera de son ouvrage, n'est pas tout simplement victime des rigueurs idéologiques de l'ultra-montanisme, lequel l'obligerait à adopter ces positions conservatrices. En fait, il se trouve dans une situation sociohistorique où il est incapable de concevoir autrement l'avenir historique des Canadiens français. Le matériel idéologique dont il dispose tout autant que la conjoncture sociale l'accule à développer ce discours sur les origines, les traditions, la fidélité, la prudence et la persistance.

Il faut donc poser la primauté de la question nationale dans l'analyse de la forme que revêt la représentation identitaire canadienne-française qui s'organise dans la deuxième moitié du XIX^e siècle. Le nationalisme s'est développé comme ethnicisme sous les effets d'une situation sociohistorique fortement structurante : la dénégation des droits politiques auxquels avaient pu se rattacher les Canadiens français jusqu'à l'Union oblige ces derniers à se concevoir comme race et comme culture.

¹⁹ Fernand Dumont, *op. cit.*, p. 288.

Le duplessisme héritera de ce nationalisme et il est indéniable qu'un certain ethnocisme s'y révélera. L'évocation des positions antisémites de Groulx ou des sympathies fascisantes qui se font jour à l'occasion de l'affaire Bernonville est là pour le rappeler. On ne saurait trop insister cependant sur le fait que cet ethnocisme est le résultat de l'oppression nationale. Les thèmes souvent confondus et entremêlés du traditionalisme, du conservatisme, de l'antidémocratie et de l'ethnocisme canadien-français ne renvoient pas à de quelconques prédispositions communautaires ou aux caractères d'une certaine mentalité, non plus qu'à la simple influence d'une Église réactionnaire, mais au fait que cette collectivité se trouve dans l'obligation de se donner une image d'elle-même suffisamment consistante pour que le projet de la survivance puisse s'y référer.

Nous savons que la critique du clérical-nationalisme, et avec lui de l'ethnocisme ambiant, s'amorce dès le début des années cinquante dans les pages de *Cité libre* et du *Devoir*, à la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval, et au département d'histoire de l'Université de Montréal, comme l'a bien montré Léon Dion²⁰. La critique vise alors les aspects les plus rétrogrades que véhicule le clérical-nationalisme et [125] dénonce vertement son idéalisme et son apolitisme²¹. Pourtant, et en dépit de ce qui vient d'être dit de l'ethnocisme de cette période, la thèse de l'apolitisme intégral du nationalisme duplessiste m'apparaît mal fondée. Le nationalisme duplessiste, tout ethnociste qu'il fût, a servi des fins politiques qui dépassent largement la défense passéiste de l'autonomie provinciale, laquelle n'aurait correspondu qu'à la volonté, maintes fois exprimée par Duplessis, de « protéger notre butin ». Ce qui est en jeu ici, c'est la défense d'une forme de gestion des rapports sociaux : la régulation sociale libérale. C'est dire que l'enjeu de la lutte constitutionnelle dans laquelle le duplessisme s'engage corps et âme ne réside pas dans la défense de la tradition et de la société traditionnelle, mais, bien au contraire, dans le maintien des conditions politiques d'une régulation libérale des rapports sociaux. À cet égard, je voudrais maintenant montrer de manière extrêmement schématique que la stratégie constitutionnelle a pour effet de politiser les aspects

²⁰ Léon Dion, *op. cit.*

²¹ Maurice Tremblay, « Orientation de la pensée sociale », dans René Durocher et Paul-André Linteau, *Le retard du Québec et l'infériorité économique des Canadiens français*, Trois-Rivières, Boréal Express, 1971.

ethnocistes du nationalisme de cette période et qu'elle contribue en cela à la redéfinition, cette fois ouvertement politiste, du nationalisme des années soixante. Les quelques éléments d'analyse qui suivent sont tirés d'un travail beaucoup plus vaste portant sur l'entièreté du discours politique duplessiste ²².

Politisation du nationalisme ethnociste

S'il est vrai que l'Union nationale continue de se réclamer de cette représentation ethno-culturalo-religieuse d'une communauté définie comme une race, française et catholique, on ne doit pas pour autant négliger l'efficace politique de cette représentation, plus particulièrement dans le débat constitutionnel de l'après-guerre. Comme je l'expliquerai un peu plus loin, l'ethnocisme duplessiste sera politisé dans cet important débat portant sur la réorganisation de l'État canadien et qui caractérisera toute la période. Il s'agit bien sûr de la question du passage à l'État-providence, orchestré par le gouvernement fédéral, qui se butera à la résistance acharnée du régime.

La remise en question du rôle de l'État, amorcée au cours de la Deuxième Guerre mondiale, tourne autour de ce problème lancinant, au sein de la confédération, de la double légitimité nécessairement liée [126] à l'existence de deux grands niveaux de gouvernement. En effet, la redéfinition providentialiste de la régulation sociale s'effectue, par définition, dans le cadre national, c'est-à-dire panétatique, puisque le principe de l'universalité qui en constitue le fondement suppose que les politiques qui seront mises de l'avant devront être accessibles à l'ensemble des citoyens. Une telle perspective approfondit les dimensions nationales de la légitimité politique et exacerbe la question des rapports identitaires dans les pays où ils posent problème. La résurgence des mouvements nationaux dans plusieurs pays démocratiques occidentaux durant les années soixante n'est certes pas étrangère aux effets de l'affirmation de l'État-providence. Le cas du Québec est exemplaire à ce propos. Au niveau provincial québécois où se concentre une minorité, on assiste dans l'après-guerre à une véritable

²² Gilles Bourque, Jules Duchastel et Jacques Beauchemin, *La société libérale duplessiste*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1994.

politisation de la représentation de la race canadienne-française et catholique. Cette politisation consiste à utiliser les dimensions ethniques et culturelles de la représentation de la communauté au profit d'une affirmation politique de l'espace de la province de Québec, même si, bien sûr, ce procès ne sera jamais achevé dans le discours unioniste. En d'autres termes, le fait que le fédéral propose une très nette « canadienisation » de la régulation économique et sociale dans le passage à l'État-providence pousse le duplessisme à contrer ces avancées centralisatrices par la politisation de l'espace provincial (l'autonomie de la province) et des rapports identitaires (le pacte sacré entre deux races).

L'ambiguïté de la notion duplessiste de nation

La tendance à la politisation d'une représentation identitaire généralement considérée comme apolitique est ainsi manifeste dans l'espace du débat constitutionnel. Il faut d'abord constater que le discours à portée constitutionnelle de l'Union nationale est caractérisé par l'ambiguïté quand il s'agit de représenter la communauté canadienne-française. Dans le discours duplessiste, l'adjectif **nationale**, utilisé au singulier, renvoie très nettement à la réalité canadienne et aux compétences fédérales en matière constitutionnelle. Il est assez rare que l'épithète national soit associé à la réalité québécoise. Ici, le discours duplessiste reconnaît spontanément la réalité nationale canadienne :

Le gouvernement entend coopérer à la grandeur et à la prospérité de la Confédération canadienne fondée sur le respect du pacte fédératif essentiel à la véritable unité nationale (discours du trône, 1945).

Nous sommes persuadés que le respect intégral de l'autonomie provinciale est essentiel à l'unité nationale bien comprise (discours du trône, 1951).

Une séparation s'effectuera cependant dans le discours duplessiste quand il sera explicitement question de la communauté canadienne-française au sein de l'espace canadien. La représentation du Canada se scindera alors en **races** et en **ethnies** différentes. Voilà qui rappelle les fondements ethnocistes de la représentation de la communauté. Mais le traitement que reçoivent ces notions dans le discours constitutionnel duplessiste les érige en arguments politiques aussi clairement que l'invocation, plus contemporaine, de la notion de « société distincte » a constitué l'argument politique dominant dans le débat au cours des années soixante-dix et quatre-vingt. L'ajout dans bon nombre d'énoncés de l'adjectif **nationales**, utilisé au pluriel cette fois, renvoie le plus souvent aux **traditions nationales**, c'est-à-dire à l'ensemble des particularités historiques et nécessairement communautaires qu'ont prises au Québec le bloc social et la régulation politique à l'intérieur de l'État libéral. En effet, ce qui se profile dans les positions constitutionnelles duplessistes, par-delà ses aspects les plus rétrogrades, c'est la ferme volonté de reconduire une forme particulière de régulation sociale, celle-là même qui soutient le bloc social duplessiste (l'Église, la petite bourgeoisie traditionnelle, la classe agricole comme classe appui, les bourgeoisies américaine, anglo-canadienne et, sous la domination de ces deux dernières, la bourgeoisie québécoise). La régulation sociale libérale a pour effet de confier ce qu'on appelle le domaine social aux institutions de la sphère privée, en l'occurrence l'Église et les institutions investies par la petite bourgeoisie traditionnelle. Or, la stratégie constitutionnelle duplessiste consiste à brandir les particularités de la communauté dans le but de contrer le projet providentialiste fédéral et, ce faisant, de défendre l'intégrité de l'État libéral dans l'espace québécois. Les particularités nationales qui sont posées dans le discours en guise de repoussoir sont inscrites dans le jeu politique en ce qu'elles servent de munitions dans la lutte, permanente au Canada, portant sur la forme du fédéralisme. On n'a qu'à lire le contenu de plusieurs tirades duplessistes s'opposant à l'établissement de politiques sociales pancanadiennes pour s'en convaincre :

Nous, de la province de Québec, estimons que notre droit d'exister au sein de la confédération, notre droit de vivre suivant nos propres traditions, est de la plus haute importance (conférence constitutionnelle de 1946).

La législation sociale comporte des éléments basiques qui touchent profondément aux traditions, aux habitudes, aux *ways of life* (conférence constitutionnelle de 1950).

[128]

Nous sommes extrêmement favorables à un programme national de santé qui tiendra compte de la mentalité, des traditions et des prérogatives du peuple de la province de Québec (discours électoral, 1948).

La référence aux traditions de la communauté canadienne-française constitue un véritable procès de politisation de ces dernières. Le maintien d'une régulation libérale au Québec, reliée ici aux traditions religieuses et nationales, implique la défense de l'autonomie provinciale sur une base nationalitaire. Ce qui signifie que l'ethnocisme caractérisant le nationalisme de cette période ne correspond pas automatiquement à un apolitisme stérile et sans signification dans le contexte politique canadien. Au contraire, il sert un projet pleinement politique : le maintien de la régulation sociale libérale et des institutions qui lui sont associées.

Pour l'Union nationale, la législation sociale renvoie aux « traditions, aux habitudes, aux *ways of life* » ou encore elle « est basée sur des traditions que nous considérons essentielles ». Cette invocation de la spécificité nationale du Québec n'a rien d'idéaliste ou de platement rituel. Elle constitue l'affirmation politique de la nation canadienne-française dans le contexte bien particulier du passage à l'État-providence que le régime s'emploie à combattre. Bien sûr, l'Union nationale défend par le fait même le contrôle d'une grande partie de la gestion des politiques sociales qu'exerce l'Église (et les Églises) au Québec. C'est en ce sens que l'historiographie a reconnu dans ces positions anti-keynésiennes les caractères réactionnaires du duplessisme. Mais il convient de remarquer que la représentation ethnociste de la communauté n'empêche nullement l'affirmation d'une position ouvertement politique. On peut même aller plus loin pour peu que l'on me par-

donne une légère propension à la thèse paradoxale. La politisation du nationalisme ethnociste sous le régime duplessiste dans le contexte que l'on sait ouvre sur celle, intégrale et pleinement assumée celle-là, du néonationalisme de la Révolution tranquille. Le passage de Canadien français à Québécois, de la « province de Québec » au « Québec » tout court et, enfin, du gouvernement du Québec à un presque État du Québec est rendu possible par le travail de redéfinition identitaire qu'effectue le duplessisme à même le matériel ethnociste qui est le sien dès sa prise du pouvoir.

*
* *

Le discours politique duplessiste politise la référence à la tradition et aux « coutumes » canadiennes-françaises à l'intérieur d'une politique de résistance de tous les instants au providentialisme soutenu [129] par le gouvernement fédéral. Il faut donc d'entrée de jeu reconnaître le caractère politiste de ce nationalisme, en dépit du fait que la définition de la collectivité canadienne-française qu'il ne cessera de brandir s'organise autour de la référence à une histoire et une origine communes, à la langue, à la culture et à la religion, formant ainsi une représentation identitaire que l'on a, à bon droit, qualifiée d'ethnociste.

En somme, il me semble qu'il faut tirer deux enseignements de la particularité qu'emprunte le nationalisme dans le Québec duplessiste. Premièrement, l'ethnocisme que l'on a reconnu en lui est le résultat des luttes politiques du siècle dernier en vertu desquelles la collectivité s'est trouvée dans l'impossibilité de se définir autrement que comme « objet » dans l'histoire alors qu'on la marginalisait sur le plan politique. En fondant en une seule les deux Chambres d'assemblée, l'Union minorise concrètement la représentation politique canadienne-française et paraît traduire en cela le projet assimilateur énoncé dans le rapport Durham. Que cette définition à caractère ethnociste de la communauté ait ensuite survécu jusque dans le discours social duplessiste n'a rien pour étonner. Surtout, elle ne devrait pas susciter le malaise ou la culpabilité que plusieurs ressentent à la seule évocation des penchants antisémites ou antidémocratiques que ce nationalisme a pu en effet entretenir, comme si ces attitudes relevaient d'une tare quasiment génétique. L'ethnocisme doit être mis en relation avec les déterminations historiques qui l'ont rendu possible, voire peut-être nécessaire. La race comme désignation identitaire, et la problématique eth-

niciste qui en découle, était sans doute la seule forme que pouvait adopter le nationalisme canadien-français au sortir du XIX^e siècle.

Enfin, il faut insister une dernière fois sur le fait que cet ethnocisme n'autorise pas à conclure à l'apolitisme du nationalisme duplessiste. La chosification de certaines caractéristiques identitaires qu'il a impliquées n'a pas empêché que ce nationalisme ait été utilisé dans le feu du débat politique le plus important de l'après-guerre : celui du passage à l'État-providence au Canada. La politisation des grands thèmes ethnocistes qu'impliquaient l'idée d'une origine commune et celle de certaines particularités culturalo-religieuses devait déboucher sur la redéfinition de la nation québécoise de telle manière que puisse ensuite surgir le projet de sa souveraineté politique.

L'AUTEUR :

Jacques BEAUCHEMIN est professeur au département de sociologie à l'Université du Québec à Montréal.

[130]

Fin du texte